

suite de l'enquête sur la Société par le comité, il y a un an. Je n'en signalerai qu'une ou deux pour le moment.

J'espérais qu'au cours de ses observations, le ministre dirait si la Société avait réussi ou failli dans ses efforts en vue de s'assurer de meilleurs revenus à l'égard de certaines de ses productions qui, on s'en souvient, ont coûté très cher au trésor public et dont, en bien des cas, la Société ne tirait aucun revenu et, dans certains autres, un revenu partiel seulement. J'aimerais savoir si la Société a réussi à l'égard de son personnel des ventes quand elle a essayé de réduire la quantité des fonds que le trésor public a eu à fournir et sur lesquels aucun revenu n'était réalisé.

J'ai une autre question, d'une nature un peu plus locale peut-être, mais d'une grande importance pour nous qui habitons l'Ouest du Canada. La Société a dernièrement obtenu la licence de télévision dans la ville d'Edmonton. Je ne veux pas naturellement parler de l'octroi même de la licence. Franchement, je regrette que la société se lance dans un secteur que l'entreprise privée dessert ou pourrait desservir si bien. J'aimerais savoir si la Société peut nous dire si elle est disposée à accroître les installations ou à augmenter la puissance de ses installations de transmission à Lacombe en Alberta de sorte que les intérêts de la Société ne portent pas uniquement sur la partie septentrionale de la province. A l'heure actuelle, le signal radio n'est perceptible que dans une région qui s'étend à peine au sud de Red Deer, mais pas plus loin. Conséquemment, dans le sud de l'Alberta on ne peut capter aucune émission de la Société. C'est malheureux que la Société songe à établir à grands frais un studio de télévision avant d'avoir terminé,—et à mon avis, elle se doit de le faire,—l'aménagement d'installations de transmission radiophonique pour le reste de la province.

Je voudrais aussi demander au ministre si, à son avis, il est sage que la Société fasse concurrence dans les régions comme Edmonton et

bien d'autres, quand il reste encore tellement de régions au Canada qui ne sont pas desservies par la télévision. Nous avons eu cette situation inusitée où nous avons mis ces sommes à la disposition de la Société, ce qui lui a permis de faire concurrence dans un secteur où des radiodiffuseurs privés étaient prêts à donner presque le même service. Cette manière d'agir n'est-elle pas un recul si l'on n'étend pas la télévision aux régions qui en ont besoin? Présentement, nous étendons ce service aux régions qui pourraient et devraient être convenablement desservies par l'entreprise privée?

Il y a certains autres points que j'aimerais soulever au sujet de la Société, mais je m'aperçois qu'il est onze heures.

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui en comité des subsides, qui sont adoptées.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, puis-je demander quels seront les travaux de demain et de vendredi?

L'hon. M. Churchill: Demain, nous continuerons l'examen précédant la deuxième lecture du bill des droits. Étant donné le prolongement des heures, chaque jour équivaut à deux jours normaux et je suppose que le débat se terminera au courant de la journée. Nous reprendrons ensuite les crédits que nous avons examinés ce soir, ceux de Radio-Canada et ensuite ceux du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, puis nous passerons aux crédits du ministère des Transports à l'examen desquels le comité a déjà consacré quatre jours. Nous en avons adoptés une partie.

Vendredi, nous continuerons l'examen des crédits dans l'ordre que j'ai annoncé au début de la semaine: Affaires extérieures, Nord canadien, Travail et Travaux publics. Tous sont à examiner.

(A onze heures, la séance est levée d'office, en conformité d'une ordonnance spéciale.)